

fonds soient alors rentrés. Encore l'année dernière, plusieurs paroisses et missions se trouvaient en défaut là-dessus, comme vous l'avez vu par les comptes-rendus.

Vous lirez cette Circulaire à votre prône aussitôt qu'elle vous sera parvenue.

Votre Evêque bien dévoué,

† JEAN, Ev. DE ST. G. DE RIMOUSKI

*P. S. — Conférences ecclésiastiques.*—Vu que je prépare le tableau de nos Conférences pour l'année qui finit, je prie MM. les présidents et les secrétaires de faire parvenir immédiatement à M. le grand-vicaire les procès-verbaux de toutes celles qui se sont tenues jusqu'ici.

*Société de St Germain.*—D'après les règles modifiées de notre Caisse ecclésiastique, toutes les contributions doivent être payées pour le 1er décembre au plus tard. Vous me feriez *un très grand plaisir* en y entrant *tous* et en vous acquittant régulièrement de vos obligations envers cette Caisse, qui a besoin du concours de *tous*.